



MINI JOURNAL DU LAC



ÉDITION SEPTEMBRE 2026

"Chaque journée est une nouvelle chance d'apprendre, de grandir et devenir une meilleure version de soi-même. Peu importe les obstacles, avance avec confiance."



Horaire municipaux

Information importante



Bureau municipal

Lundi au jeudi : 8 h 00 à 12 h 00 / 13 h 00 à 17 h 00
Vendredi, samedi et dimanche : FERMÉ



Bibliothèque

Jeudi : 18 h 30 à 20 h 00



Bureau de poste

Lundi : 9 h 00 à 12 h 00 / 15 h 00 à 17 h 30
Mardi : 9 h 00 à 12 h 00
Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00 / 15 h 00 à 17 h 30
Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00
Samedi et dimanche : FERMÉ



Inspecteur municipal

Jeudi : 9 h 00 à 16 h 00
(Jusqu'au 1er octobre 2026)
(418) 629-2053 poste 1126

La municipalité tient à remercier chaleureusement la MRC pour son soutien financier. Grâce à cette aide précieuse, la parution et la distribution de notre mini-journal municipal peuvent continuer à vous informer au quotidien. Merci de soutenir la vie communautaire et l'information locale !





L'ENCAN DE LA FABRIQUE



EST DE RETOUR EN OCTOBRE

**Célébrez l'automne avec nous
et découvrez des trésors unique !**

Tous les détails à venir prochainement !



Des espaces adaptés à tous vos événements !

Que ce soit pour un tournoi sportif, un banquet, une fête de famille, un événement communautaire ou une grande célébration, nous avons la salle idéale pour vous.

Nos tarifs de location :

- Gymnase seul : 100 \$
- Gymnase avec accès aux douches : 150 \$
- Salle paroissiale : 150 \$
- L'Église : 150 \$
- Cuisine et salle à manger : 200 \$

Pourquoi louer nos espaces ?

- Des installations polyvalentes et bien équipées.
- Des espaces adaptés aux activités sportives, festives ou culturelles.
- Des tarifs accessibles pour tous vos projets.

**Pour toute réservation composer le
418 743 2177 poste 1675**

L'INSTALLATION SEPTIQUE

Votre future résidence sera construite dans un secteur non desservi par un réseau d'égout? La vie utile de votre puits tire à sa fin? En tant que propriétaire, vous devez respecter certaines obligations afin de

répondre à la réglementation en vigueur.

Que dois-je faire pour munir ma résidence d'une installation septique?

Vous devez d'abord faire appel à une personne membre d'un ordre professionnel compétent en la matière afin qu'il produise une étude de caractérisation du site et du terrain naturel ainsi que des plans et devis de l'installation septique qu'il est possible de construire sur votre terrain. Ce document doit être déposé à votre inspecteur pour qu'il approuve l'installation septique prescrite par l'émission d'un permis.

Pour favoriser le bon fonctionnement de votre installation septique, vous devriez :

▮ Faire dévier les eaux de ruissellement (gouttières, terrain en pente, etc.) loin de votre installation septique afin de ne pas la surcharger.

▮ L'été, laisser un couvert végétal (type de végétation dont les racines n'iront pas obstruer les conduites).

▮ En hiver, laisser en place le couvert de neige qui est un isolant naturel pour votre installation septique. Cependant, il est important de ne pas compacter la neige.

▮ Assurez-vous de bien connaître l'emplacement de votre fosse et assurez-vous de bien dégager les couvercles.

N'OUBLIEZ PAS DE SUIVRE LES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS LE GUIDE DU FABRICANT DE VOTRE SYSTÈME DE TRAITEMENT.

Le puisard

Autrefois, les puisards étaient fort populaires. Son installation est interdite depuis le 12 août 1981 puisque ce dispositif ne permet pas un traitement adéquat des eaux usées. Lorsqu'un puisard est défectueux, qu'une chambre à couvrir est ajoutée ou que le bâtiment est reconstruit, il doit être démantelé et remplacé par une installation septique conforme.

Certains indices peuvent vous avertir que votre installation septique ou votre puisard est défectueux. Si vous apercevez un ou plusieurs des signes suivants, contactez un professionnel compétent en la matière afin qu'il détermine la source du problème et que vous puissiez planifier les travaux de réparation requis :

▮ Des émanations de mauvaises odeurs sont perceptibles près de votre installation septique;

▮ L'évacuation des eaux usées de votre résidence est lente;

▮ Près de votre installation septique, le gazon est nettement plus fourni, plus vert ou plus long que sur le reste du terrain, ou encore le gazon est spongieux même en période de sécheresse;

▮ Des résurgences d'eau surviennent près de votre installation septique;

▮ La présence de contamination bactérienne ou de nitrates est notée lors de l'analyse de l'eau de votre puits ou de celui de votre voisin;

Un message de votre municipalité

L'Association forestière bas-laurentienne est un organisme à but non-lucratif dont la mission est d'éduquer les jeunes et sensibiliser la population à l'importance de la forêt. Nous offrons un service d'animation d'ateliers sur la forêt dans les écoles, les camps de jour, lors d'activités grand-public et pour divers événements. Contactez-nous pour planifier une activité dans votre école ou votre municipalité : www.afbl.info

Des arbres mâles et des arbres femelles?



Au Québec, la majorité des arbres indigènes portent à la fois des fleurs mâles et des fleurs femelles sur un même individu. On les appelle des arbres monoïques. On peut les comparer à des arbres « tout-en-un » : un seul arbre porte les deux types de fleurs. Toutefois, même si les fleurs mâles et femelles se trouvent sur le même arbre, la pollinisation entre deux individus est souvent favorisée. Le vent ou les insectes transportent alors le pollen d'un arbre à l'autre, ce qui contribue à une meilleure production de graines et à une plus grande diversité génétique.

Parmi les arbres monoïques du Québec, on retrouve notamment les bouleaux, les ormes, les caryers, le hêtre à grandes feuilles, les chênes, le tilleul d'Amérique, le sapin baumier, le thuya occidental, les épinettes et les pins.

À l'inverse, les arbres dioïques portent uniquement des fleurs mâles ou des fleurs femelles. Il faut donc obligatoirement la présence d'un arbre mâle et d'un arbre femelle de la même espèce pour que la reproduction puisse avoir lieu. Comme les fleurs se trouvent sur des individus différents, la distance entre les arbres peut parfois rendre la pollinisation plus difficile, surtout lorsqu'elle dépend du vent ou des insectes.

Parmi les arbres dioïques, on retrouve notamment certaines espèces de saules, le peuplier deltoïde, le peuplier à grandes dents, le frêne rouge, le frêne blanc ainsi que certains érables. Qu'ils soient monoïques ou dioïques, ces arbres se reproduisent de façon sexuée. Cette reproduction permet la production de graines, assurant ainsi la survie des espèces et le renouvellement de nos forêts.



Le Mot vert du mois – « Panique au potager ! » - Septembre 2026

BULLETIN D'URGENCE !

La situation est critique dans plusieurs jardins de la région. Les récoltes de septembre seraient devenues incontrôlables. Des maisons auraient été aperçues remplies de tomates, de pommes et une quantité inquiétante d'énormes courgettes.

Tout aurait commencé au printemps, lorsqu'une personne a innocemment planté plusieurs graines en se disant : « Je vais juste faire un petit jardin cette année, de toute façon, elles ne vont pas toutes germées. » Quelques mois plus tard, cette même personne se retrouve avec suffisamment de tomates pour nourrir toute sa famille, ses voisins et probablement le quartier au complet.

Les courgettes, quant à elles, semblent avoir développé une capacité de reproduction hors du commun. On raconte qu'une courgette laissée seule dans le jardin quelques jours peut revenir avec la taille d'un kayak. Face à cette situation, les experts recommandent une solution bien connue : les conserver!

Septembre est donc le moment idéal pour sortir les pots Mason et transformer nos surplus en sauces, marinades, confitures, compotes et autres délicieuses réserves pour les mois à venir. ATTENTION : la production de conserves peut entraîner certains effets secondaires, notamment une armoire tellement remplie qu'il devient impossible d'y ranger quoi que ce soit d'autre.

Certaines personnes pourraient également se retrouver avec suffisamment de sauce tomate pour traverser trois hivers, une pandémie et possiblement une petite apocalypse.

Mais que faire lorsque les armoires sont pleines, que le congélateur déborde et que vous avez encore 25 courgettes qui vous regardent depuis le comptoir? C'est le moment de penser au partage et au glanage! Le glanage, c'est récupérer les fruits et légumes qui restent après la récolte, parce qu'une carotte un peu croche ou une tomate pas parfaitement ronde mérite quand même une chance! C'est une belle façon d'éviter le gaspillage et de profiter des surplus plutôt que de laisser les légumes finir leur carrière au compost. Donc, si votre récolte est plus généreuse que prévu, pourquoi ne pas en faire profiter votre famille, vos amis, vos voisins ou un organisme de votre communauté?

Après tout, une carotte tordue reste une carotte, une pomme avec une petite bosse reste une pomme et une courgette de 60 centimètres est parfaite pour nourrir les voisins!

Alors, en septembre, avant de laisser vos surplus se perdre, pensez à les conserver, les transformer, les partager ou les glaner.

Parce qu'une récolte abondante, c'est une bonne nouvelle. Mais 45 courgettes, c'est peut-être un peu trop pour une seule famille.

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles

Site Web : www.ecoregie.ca Facebook : @RITMRMatapediaMitis



Une excellente nouvelle qui peut simplifier la vie des aînés et des personnes en perte d'autonomie au Bas-Saint-Laurent, donc dans La Matapédia. Dès ce mois de septembre, l'accès à l'aide à domicile devient plus rapide et plus simple.

Un engagement au cœur de nos politiques MADA

La diffusion de cette information essentielle fait partie du plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) de La Matapédia et de l'ensemble des politiques MADA des municipalités. Votre collaboration pour faire connaître cette nouvelle possibilité d'aide directe aux personnes en perte d'autonomie de votre communauté est essentielle pour assurer le bien-être des aînés et leur maintien à domicile dans les meilleures conditions.

Ce qui change :

Avant, il fallait obligatoirement passer par le CLSC pour obtenir de l'aide subventionnée.

Maintenant, pour de l'aide allant jusqu'à 15 heures par semaine, vous pouvez contacter directement l'organisme de notre région : Aide-Maison Vallée de la Matapédia.



Vous n'avez pas besoin de voir un médecin ni d'attendre une évaluation du CLSC.

Les services offerts à prix réduit :
Entretien ménager (grand ménage et ménage régulier)

Préparation des repas et commissions
Lessive et soin des vêtements

Aide pour le bain et l'hygiène de base

Présence et répit pour les proches aidants

Le coût est ajusté selon vos revenus. Le tarif varie entre 8,70 \$ et 30,30 \$ de l'heure.

Comment faire une demande ?

Pour obtenir de l'aide ou poser vos questions :

Organisme : Aide-Maison Vallée de la Matapédia

Téléphone : 418 629-5812

Courriel : info@aidemaison.org

Site Internet : aidemaison.org

Source pour référence / Pour en savoir

plus : Radio-Canada : Soutien à domicile : Québec élargit ses projets vitrines à neuf régions (par Mathieu Gohier).

NANCY BÉRUBÉ

Conseillère en développement social
Développement



420, route 132 Ouest
Amqui (Québec) G5J 2G6

☎ 418 629-2053, poste 1034

☎ 418 629-3105

n.berube@mrcmatapedia.quebec
MRCMATAPEDIA.QC.CA



Recette

Le clafoutis aux bleuets

Pas de pâte à étaler ni de montage complexe,
tout se mélange dans un seul bol
en moins de 10 minutes.

Ingédients

2 tasses (300 g) de bleuets frais ou congelés
3 œufs
1/2 tasse (100 g) de sucre
1/2 tasse (60 g) de farine
1 tasse (250 ml) de lait
30 g de beurre fondu
1 cuillère à thé d'extrait de vanille
1 pincée de sel
Sucre glace (pour la finition)

Préparation

Préchauffer le four à 180 °C (350 °F) et beurrer
un moule à tarte ou un plat à cuisson.
Répartir les bleuets dans le fond du plat.
Mélanger : Dans un bol, fouetter les œufs et le
sucre. Ajouter la farine et le sel, puis verser le lait, le
beurre fondu et la vanille jusqu'à obtenir une pâte
fluide (comme une pâte à crêpes).
Verser l'appareil délicatement sur les bleuets.
Cuire au four pendant 35 à 40 minutes, jusqu'à ce
que le dessus soit bien doré et le centre pris.
Laisser tiédir et saupoudrer de sucre glace avant de
servir.

La municipalité désire vous informer :

En vue des prochaines préparations budgétaires, nous désirons faire le point
sur la collecte des encombrants, suspendue depuis quelques années déjà.

Le conseil juge les coûts de ce service disproportionnés face à son utilisation
réelle, d'autant plus que les frais de transport de l'ensemble de nos matières
(déchets, recyclage, compost) continuent d'augmenter.

Pour 2027, la Régie exige une somme additionnelle de 2 930,09 \$, confirmant
notre décision de maintenir cette interruption.

Donc, il n'aura pas de collecte d'encombrant prévue pour l'année 2027 à moins
d'un revirement de situation.

Merci de votre compréhension



CHERCHONS ENSEMBLE !

FEUILLE X P O
POMME V E N T R
L B R U M E S A R P
U L O C I T R O U I
I A C H A T A I G N
E U E N B O I S H E
S T A C H A P E A U
X Y Z Q C O U E T T

Mots à trouver : FEUILLE,
POMME, VENT, PLUIE,
CHÂTAIGNE, CITROUILLE,
BOIS, CHAPEAU, COUETTE,
BRUME

Indice pour le mot caché : En assemblant
les 10 lettres restantes dans la grille, vous
trouverez une délicieuse trouvaille des
sous-bois en automne : C _ _ _ _ _ N
(10 lettres)



**Pourquoi les oiseaux volent-ils
vers le sud en automne ?**

Parce que c'est trop long d'y aller
à pied.



(Réponse :
CHAMIGNON)



Atelier Fleurons Maraîchers *Le Bouturage*

Viens partager, développer des connaissances
et passer un bon moment.

Lieu ; Petite serre de vente, Fleurons Maraîchers
Date; Samedi 5 septembre 2026
Heures; 10 h à 11h 30

- Voir les différentes méthodes de bouturage.
- Faire des boutures avec des plants sur place.
- Repartir avec tes boutures
- Être heureux!

Inscription: 418 330-5023

Coût: 20\$



Période de Recrutement

La Chorale, Les Voix de la Vallée
Invitation à tout les nouveaux choristes.
Le chœur Les Voix de la Vallée reprendra ses activités
le 9 septembre prochain sous une
nouvelle direction musicale assuré par le chef de chœur
et pianiste M.Guillaume Aubertin.

Une belle année s'annonce sous le signe de la fête.

En effet en 2027 le chœur souligne ses 60 ans
et nous avons envie de marquer le coup.
Toutes personnes intéressées à venir chanter avec nous ,venez nous rencontrer:

Lieu : À la chapelle de l'église d'Amqui,88 rue Desbiens

Date : Les mercredis 9-16-23-30 septembre

Heure : 18h30

Il nous fera plaisir de vous accueillir et de vous donner toutes les informations requises
pouvant vous aider.

Plaisir et Fierté garantis.

Au plaisir de CHANTER avec vous.

Vous pouvez communiquer avec Jacinthe :**418-629-5638**

N.B. Les pratiques ont lieu tout les mercredis de 18h30 à 20h45

Règlement chasse zone 2



Le règlement de la zone 2 de chasse au Québec (qui couvre principalement la région du Bas-Saint-Laurent) est géré par le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Il encadre strictement les périodes, les types d'armes et les quotas selon les espèces.

ZONE 2



ORIGINAL



Armes à feu, arbalète et arc (avec bois) :

- Du 26 septembre au 4 octobre 2026 pour la chasse à l'arc
- Du 17 octobre au 25 octobre 2026 pour la carabine



Original sans bois (femelle et veau) : Permis obtenu par tirage au sort OBLIGATOIRE. Sans permis spécifique gagné au tirage, la récolte est limitée aux mâles avec bois.

CERF DE VIRGINIA (CHEVREUIL)



Arc et arbalète : Chasse au cerf avec bois (7 cm ou plus) autorisée du 3 octobre au 16 octobre 2026 en zone 2 est et ouest.



Îles du Saint-Laurent (Zone 2 est/ouest) : Modalités particulières et chaque permissive avec ou sans bois sur certains îlots (ex. île du Bic, île Verte, île aux Lièvres).

RÈGLES PARTICULIÈRES PAR TERRITOIRE



Territoire de Macpès :

La chasse au petit gibier et à l'ours noir y est permise uniquement à l'arc et à l'arbalète ; la chasse avec une arme à feu y est formellement interdite.



Réerves fauniques et Zecs :

Des règles de chasse contingée, des quotas spécifiques ou des interdictions locales s'appliquent dans les zecs du Bas-Saint-Laurent et la réserve de Duchénier.

Voici un bref retour sur la séance extraordinaire du 11 août dernier.

À cette occasion, M. Martial Doucet nous a présenté un projet très stimulant pour l'avenir de notre municipalité.

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à nous contacter :

nous y répondrons avec plaisir ou vous dirigerons vers les bonnes personnes !



**Développement intégré du
projet de Maison spécialisée à
Saint-Zénon du Lac-Humqui**

**Approche complète pour un
projet durable et innovant
Présenter par: Martial Doucet**

Vision globale et objectifs stratégiques



Habitation adaptée inclusive

Création d'une maison «spécialisée» sécuritaire et inclusive pouvant accueillir 8 personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Possibilité d'expansion en phase jusqu'à 24 personnes.

Services de santé de proximité

Offre de soins infirmiers et d'accompagnement par des préposés sur place ou à domicile pour la population.

Développement agroalimentaire durable

Production agroalimentaire en serres et en cultures extérieures afin de proposer des aliments frais et des repas cuisinés. Cette initiative favorisera la création d'emplois, stimulera l'économie locale et contribuera à la vitalité de la communauté.

Dimension agrotouristique innovante

Créer une destination agrotouristique où nature, agriculture et hébergement se rencontrent.

Bénéfices sociaux, économiques et territoriaux attendus



Inclusion sociale et santé

Création d'un milieu de vie adapté pour personnes vulnérables favorisant l'inclusion, la dignité et l'accès à des soins de proximité.



Stimulation économique locale

Le projet génère des emplois en santé, agriculture et tourisme, soutenant l'achat local et l'entrepreneuriat.



Développement territorial durable

Aménagement respectueux de l'environnement valorisant un terrain vacant et renforçant l'identité et l'attractivité locale.

Vision du projet final



Maison principale spécialisée

La maison principale offre un hébergement permanent et temporaire, favorisant l'autonomie et le bien-être des résidents avec déficience intellectuelle.

Services de santé de proximité

Partage de services infirmiers, de préposés et d'accompagnement à domicile pour la population de la région.

Aménagement agroalimentaire

Production agroalimentaire stimulant l'économie locale et contribuant à la vitalité et l'intégration de la communauté.

Dimension agrotouristique Combinaison d'une ferme, activités éducatives, agriculture et

hébergement pour les familles des résidents et touristes afin de renforcer la viabilité économique.

Prochaines étapes et plan d'action



Formation du groupe de travail

Création d'un groupe réunissant tous les partenaires clés sera formé pour piloter et assurer la cohérence stratégique du projet.

Acceptation sociale du projet

Des rencontres citoyennes seront mises en place afin de répondre aux questions et informer la population de l'avancement du projet.

Entente officielle avec la municipalité

Une lettre d'entente formelle sera développée entre la municipalité et la fondation Marie-Josée.

Échéancier et estimation des coûts

Un échéancier détaillé et une estimation des coûts précis permettront de sécuriser les financements et avancer vers la réalisation.

LE CERCLE DES FERMIÈRES DE LAC-HUMQUI PRÉSENTE....

LES PORTES OUVERTES

DIMANCHE LE 4 OCTOBRE PROCHAIN

DANS NOS LOCAUX
DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL



**VISITE DES
LOCAUX**



**PETIT
GOÛTER**



**VENTE DE NOTRE
LIVRE DE
RECETTES**



**PRÉSENTATION
DES ATELIERS
AUTOMNE/HIVER**



**TIRAGE D'UNE CONFECTION D'ICI:
UNE MAGNIFIQUE CATALOGNE. BILLET EN VENTE
JUSQU'AU 4 OCTOBRE**



**RETROUVEZ LES PÂTISSERIES DE
NOTRE LIVRE EN VENTE SUR PLACE !**



TERRES AGRICOLES À LOUER DÈS MAINTENANT (FOIN ET PÂTURAGE)

Bonjour à la communauté agricole de Lac-Humqui!

Propriétaire foncier situé au 242 Rang Gagnon à Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, j'ouvre officiellement un appel d'offres pour la reprise et la location de mes terres agricoles dès maintenant.

1. Opportunité immédiate (Automne) :

Il reste actuellement du foin debout disponible sur la terre. Le producteur retenu pourra effectuer une dernière récolte rapidement selon la meilleure offre.

2. Prise en charge et location à long terme :

Le contrat de location débute immédiatement pour l'exploitation complète des terres (saison en cours, 2027 et plus). Aucun délai d'attente.

Caractéristiques de la terre :

Superficie totale : 29 hectares (environ 71.6 acres ou 3 122 000 pi²) d'un seul bloc, parfaits pour la récolte de foin ou le pâturage.

Statut administratif : Terres admissibles et enregistrées pour le Programme de crédit de taxes foncières agricoles du MAPAQ (PCTFA).

Conditions : Entente officielle, transparente, indexée annuellement, avec facturation en bonne et due forme (TPS/TVQ incluses).

Si vous cherchez à sécuriser vos réserves de foin et à stabiliser vos besoins de pâturage dès aujourd'hui avec une entente d'affaires carrée et professionnelle, manifestez vous !

Pour soumettre votre projet, discuter des prix ou visiter les lots, contactez moi :

 **Eric Grenier (Agroforestier du Grenier & fils)**

 **Téléphone : 418 875-4321**

 **Courriel : agroforestierdugrenier@protonmail.com**

INFORMATIONS MUNICIPALE LAC-HUMQUI

Prochaine séance du
conseil le 14 septembre
2026 à 19 h 30

Prochain paiement
de taxes
le 28 septembre 2026

N'hésitez pas à nous contacter, il nous fera
plaisir de répondre à vos questionnements.

TÉLÉPHONE: 418 743-2177 POSTE 1675 - COURRIEL: lachumqui@mrcmatapedia.quebec



OFFREZ UNE DEUXIÈME VIE À VOS VÊTEMENTS !

LE CERCLE DES FERMIERES
RELANCE SON SERVICE DE COUTURE

RÉPARATIONS ET RETOUCHES

Tous les JEUDIS APRÈS-MIDI à compter de 13 h au local des FERMIIÈRES
au 146 route 195



Prêts pour le grand ménage ?

Nous vous invitons à organiser vos ventes de
garage de fin d'été !
C'est l'occasion idéale pour échanger avec vos
voisins, dénicher des trésors et, pourquoi pas,
arrondir vos fins de mois.

**Le 5 et 6 septembre 2026
(Fête du travail)**

